



La Mauritanie à la veille des élections de 2019

La Mauritanie dispose de nombreux atouts pour l'avenir (ressources minières et gazières, un territoire épargné par la violence depuis 2011, une démographie maîtrisée...). Cependant, une vraie émergence ne sera possible que lorsque les autorités décideront réellement de s'éloigner d'un modèle économique clientéliste et rentier.

Dans un entretien accordé au magazine *Jeune Afrique* (1) début mars, le président Mohamed Ould Abdel Aziz a annoncé sans ambiguïté qu'il ne tenterait pas de modifier la Constitution pour pouvoir briguer un troisième mandat. C'était devenu, ces dernières années, la question centrale de la vie politique mauritanienne, tant la figure présidentielle est écrasante. Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, l'institution présidentielle est souvent surpuissante et bien faiblement contrebalancée par les pouvoirs parlementaire et judiciaire. Ce présidentielisme se vérifie en Mauritanie, d'autant plus que la gouvernance de Mohamed Ould Abdel Aziz a été encore plus centralisée que durant les deux autres longs règnes depuis l'indépendance

– ceux de Mokhtar Ould Daddah (1960-1978) et de Maouiya Ould Sid'Ahmed Taya (1984-2005).

Toute description de la situation à la veille des élections présidentielles de 2019 s'apparente donc, peu ou prou, au bilan d'une phase politique qui s'ouvre à la fin de la période Ould Sid'Ahmed Taya et dans laquelle Mohamed Ould Abdel Aziz devient la figure centrale, d'abord comme *imam caché* (2005-2009) de la politique (voir *infra*) puis comme président de la République (de 2009 à aujourd'hui).

Plusieurs transformations majeures ont touché la République islamique pendant cette période : le boom d'une économie extractive de plus en plus structurante pour le pays ; des libertés politiques et d'expression qui se sont développées en même

analyse

Par **Alain Antil**, chercheur, responsable du Centre Afrique subsaharienne de l'Institut français des relations internationales (IFRI), enseignant à l'Institut d'études politiques (IEP) de Lille et à l'Institut supérieur technique d'outre-mer (ISTOM).

Photo ci-dessus :

Le 28 novembre 2017, le président Mohamed Ould Abdel Aziz participe à la parade de la fête nationale mauritanienne qui a vu se lever, pour la première fois, le nouveau drapeau mauritanien au son du nouvel hymne national. Président en fonction depuis août 2009, ce dernier a pris de court la majorité comme l'opposition en annonçant qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat en 2019. (© AFP/STR)



Photo ci-dessus :

Initialement fixé au 15 juillet 2017, le référendum pour l'approbation du projet de révision constitutionnelle en Mauritanie, portant notamment sur la suppression de nombreuses institutions et surtout du Sénat, s'est tenu le 5 août 2017. L'opposition, réunie dans une coalition de plusieurs partis et organisations, avait appelé au boycott du scrutin. Les différentes manifestations organisées dans la capitale pour dénoncer le référendum ont été dispersées par des tirs de gaz lacrymogène. (© Xinhua)

temps que la vie des partis politiques tombait dans une sorte d'atonie ; un environnement géopolitique et sécuritaire complètement différent puisque le terrorisme s'est ancré au Sahel et a frappé durement le territoire mauritanien pendant la période 2005-2011 et reste à ses portes (Mali) aujourd'hui.

Un boom minier... qui renforce la structure rentière de l'économie

Le produit intérieur brut (PIB) de la Mauritanie a plus que doublé sur la période, passant de 2,1 milliards de dollars courants en 2005 à 4,7 en 2016, avec un pic à 5,7 en 2013 (2). Si la part du secteur extractif paraît secondaire dans la structure du PIB, ce secteur en plein développement reste un grand pourvoyeur de devises et a grandement contribué à attirer les investissements directs étrangers (IDE). Plusieurs multinationales ont investi sur le territoire mauritanien, comme Kinross Gold Corporation dans la recherche puis l'exploitation de l'or, Xtrata (filiale de Glencore) dans le fer, ou First Quantum Minerals Limited dans le cuivre. Les investissements d'entreprises cotées ont créé un attrait autour de ce pays auprès d'entreprises minières moins importantes, mais également dans d'autres secteurs (finance, BTP, etc.). Ces investissements ont été d'autant plus aisés que la Mauritanie, contrairement à d'autres pays de la zone, dispose d'une histoire minière ancienne – comme en témoigne l'existence d'une des rares sociétés minières nationales africaines, la Société nationale d'industrie minière (SNIM) –, et donc de réelles compétences. Parallèlement,

se développait un secteur para-minier national (location de matériel, *catering*, sociétés de sécurité...).

L'or et le cuivre sont devenus d'importants produits d'exportation du pays après les deux produits phares que sont le fer et les poissons et mollusques (3). Cette expansion du secteur extractif a donné à l'État des largesses budgétaires qui lui ont permis de construire des infrastructures. Le président Abdel Aziz a souvent communiqué sur ce point : le réseau de routes goudronnées a été par exemple très significativement amélioré, des points de vue quantitatif et qualitatif, des projets de production d'électricité ont pu être mis en chantier, le pays s'est mis à construire quelques villes nouvelles... En effet, les revenus miniers abondaient à 29 % des recettes de l'État en 2012 contre 13,4 % en 2006 (4). L'anthropologue Mohamed Fall Ould Bah affirmait dès 2012, lors d'une conférence à l'Institut français des relations internationales (IFRI), que

révéla très décevante. La production n'atteindra que difficilement la moitié des 75 000 barils par jour annoncés dans un premier temps, avant de s'effondrer. Dans l'*onshore*, les recherches dans le bassin du Taoudéni (Est du pays) depuis 2006 n'ont pour l'instant pas débouché sur des projets d'exploitation. Cependant, le secteur va connaître dans les toutes prochaines années une transformation importante avec la mise en exploitation du gisement Tortue, découvert en *offshore* en 2016 par la société Kosmos Energy, aujourd'hui en consortium avec British Petroleum. Ce gisement, à cheval sur les domaines maritimes mauritanien et sénégalais, présenterait une réserve équivalente à 16 % des réserves algériennes (5).

Si ces découvertes et les IDE d'entreprises de stature internationale afférents sont évidemment de bonnes nouvelles, celles-ci doivent être tempérées pour au moins deux raisons. D'une part, le modèle de croissance basé sur l'exportation

“ Toute description de la situation à la veille des élections présidentielles de 2019 s'apparente, peu ou prou, au bilan d'une phase politique qui s'ouvre à la fin de la période Ould Sid'Ahmed Taya et dans laquelle Mohamed Ould Abdel Aziz devient la figure centrale. ”

la Mauritanie s'éloignait d'un modèle d'économie d'endettement, largement soutenue par la communauté internationale, pour devenir une économie minière. Elle quittait ainsi résolument les décennies perdues (de la fin des années 1970 à la fin des années 1990), où les aides ont représenté en moyenne plus de 20 % du PIB, avec des pics à plus de 40 %, notamment pendant les années 1980, quand la grande sécheresse éprouvait le plus durement le pays.

Il faut noter que pendant cette même période, les espoirs que portaient les autorités du pays dans le secteur pétrolier ne se sont pas concrétisés. En *offshore*, la première expérience d'exploitation de différents gisements par un consortium dirigé par la société australienne Woodside Petroleum dans la première moitié des années 2000 se

d'un nombre limité de produits issus du secteur extractif rend l'économie extrêmement sensible aux chocs externes et en particulier aux variations des cours de ces produits. Ces dernières années, la baisse des cours du fer et de l'or a brutalement contracté les recettes et entraîné des conséquences en cascade. De plus, ce sont des secteurs qui créent très peu d'emplois et la Mauritanie, à l'image des autres pays sahéliens, a surtout besoin de développer des secteurs massivement créateurs d'emplois. Au boom minier n'a pas correspondu, par exemple, une phase d'industrialisation du pays par transformation des produits miniers.

D'autre part, cette phase d'expansion de l'économie mauritanienne n'a pas effacé un certain nombre de travers intrinsèques de son fonctionnement.



La Mauritanie n'arrive pas à se départir d'une structure clientéliste où les positions économiques des entrepreneurs nationaux sont davantage dues aux (bonnes) relations entretenues avec le pouvoir politique qu'à la performance. Les *success stories* d'entreprises mauritaniennes sont généralement adossées à un accès facilité aux juteux marchés publics qui s'expliquent plus par les amitiés politiques que par la qualité technique ou financière de la réponse aux appels d'offres. En 2016, nous citons l'exemple d'une entreprise mauritanienne qui avait obtenu le marché de la construction du nouvel aéroport de Nouakchott sans la moindre expérience dans ce domaine (6). Cet accès préférentiel aux marchés publics crée des conglomerats économiques avec de multiples filiales, dans des secteurs parfois très éloignés, sans économies d'échelle, et s'affaiblissant dès que les bonnes relations politiques viennent à se distendre. Il est la contrepartie d'une fidélité au régime, au

“La Mauritanie n'arrive pas à se départir d'une structure clientéliste où les positions économiques des entrepreneurs nationaux sont davantage dues aux (bonnes) relations entretenues avec le pouvoir politique qu'à la performance.”

président, et aux appels du pied pour financer les campagnes électorales ou les réimplantations du parti présidentiel (7). De la même manière, la gestion des ressources halieutiques est toujours aussi problématique. En 2010, le gouvernement mauritanien signait avec l'entreprise chinoise de pêche Poly-Hondone Pelagic Fishery un vaste contrat décrit par les observateurs locaux comme l'un des plus grands scandales de l'histoire économique du pays, cette société ne respectant pas les contraintes imposées aux autres opérateurs de pêche industrielle (repos écologique, taille minimum des prises, techniques de pêche, etc.).

Quel bilan politique ?

Bien qu'élus président en 2009, Mohamed Ould Abdel Aziz fut la figure centrale de la vie politique entre 2005 et 2009. Il fut l'architecte en chef de deux coups d'État, celui de 2005 contre Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya et celui de 2008 contre Sidi Ould Cheikh Abdallahi, personnage dont il avait pourtant « parrainé » l'arrivée au pouvoir une année plus tôt. Il devient une première fois chef de l'État par intérim entre le 6 août 2008 et le 21 avril 2009 (à la tête du Haut Conseil d'État, ainsi qu'est nommée la junte au pouvoir). Puis il cède la tête de l'État au président du Sénat mauritanien pendant la campagne électorale, avant d'être élu en juillet 2009 président de la République. Il sera très largement réélu en mai 2014 après que la plupart des partis de l'opposition auront renoncé à présenter un candidat.

Sa présidence fut marquée, si on la compare à la période Ould Taya, par une indéniable amélioration des libertés publiques. Les médias et les partis politiques sont ainsi beaucoup moins harcelés que lors de la première phase de démocratisation (1992-2005). De nombreuses publications, notamment électroniques, ont pu fleurir, la possibilité de créer des radios et télévisions indépendantes a été offerte. La situation n'est évidemment pas parfaite, car certains journalistes ont eu maille à partir avec les autorités. On pense à Jedna Ould Deida (*Mauriweb*) et Moussa Ould Samba Sy (*Quotidien de Nouakchott*) en 2017, ou encore au site agrégateur de presse CRIDEM. Généralement, le pouvoir tente de censurer les médias par étouffement économique, agissant en coulisses pour dissuader les annonceurs d'acheter des espaces publicitaires dans les médias trop critiques.

Bien que contestés par l'opposition, les scrutins électoraux se sont plutôt améliorés par rapport à la période Ould Taya. Cela n'a pas empêché la (re)naissance d'un bloc politique hégémonique autour du président et d'Union pour la République (UPR), fortement soutenu par les milieux patronaux et les élites traditionnelles, disposant d'une force de frappe financière sans commune mesure avec celle des autres partis politiques, et d'un soutien de l'administration pendant les campagnes électorales. En face de ce pôle et des quelques partis satellites, l'opposition s'est présentée la plupart du temps



dispersée. Les principaux partis de l'opposition ont tenté de se coaliser pour réclamer un dialogue national (jamais venu dans les conditions désirées) avec la majorité, dont le contenu aurait porté sur le respect des engagements pris par toutes les parties lors de l'accord de Dakar de 2009 (8). Cette absence de dialogue a conduit à une vie politique particulièrement atone, surtout durant le deuxième mandat du président Abdel Aziz. L'impression dominante est que, en dehors de quelques exceptions comme le parti islamiste Tawassoul, les partis mauritaniens (d'opposition comme de gouvernement) ne fonctionnent et ne s'animent qu'en période électorale. Seules quelques déclarations et oburgations de leaders vieillissants de l'opposition (Ahmed Ould Dadah, Messaoud Ould Boukheir, Mohamed Ould Maouloud,

Photo ci-dessus :

Mine d'or en Mauritanie. En septembre dernier, la firme canadienne Kinross Gold Corporation, qui exploite la mine d'or de Tasiast, dans l'Ouest du pays, a annoncé la prochaine mise en œuvre de la phase deux de son projet d'expansion pour un investissement global de 590 millions de dollars. (© Isuru Senevi)



Photo ci-dessus :

Train de la Société nationale industrielle et minière de Mauritanie (SNIM) transportant du minerai d'or. Le pays renferme plus de 900 indices miniers (or, cuivre, fer, cobalt, diamant, phosphate...), qui constituent les piliers de l'économie mauritanienne avec une contribution moyenne d'environ 30 % aux recettes annuelles de l'État. Le pays prépare actuellement une nouvelle stratégie minière visant à la modernisation du secteur, qui demeure très sensible aux fluctuations des cours des métaux précieux. (© jbdodane)

Mohamed El Moustapha Ould Bedreddine...) viennent rompre la monotonie de la communication gouvernementale, sans pouvoir toutefois masquer une absence dramatique de travail programmatique. Outre Tawassoul, c'est surtout de la société civile que provient le travail d'opposition au bloc hégémonique et en particulier, mais pas uniquement, des militants anti-esclavagistes.

La relation entre le président Mohamed Ould Abdel Aziz et la société civile aura été particulièrement difficile pendant ses deux mandats. Un rapport publié en février 2018 par Amnesty International pointe l'âpreté avec laquelle le pouvoir mauritanien a traité les militants anti-esclavagistes. Bien qu'un certain nombre de textes condamnant différents aspects des pratiques esclavagistes aient été promulgués, le combat des autorités contre ces pratiques sur le terrain est resté lettre morte. Au lieu de traquer les esclavagistes, les autorités ont préféré traquer les militants qui combattent les différentes formes d'esclavage et les discriminations à l'endroit des descendants d'anciens esclaves (les *Haratines*). Figure de proue de cette mouvance, l'Initiative pour la résurgence du mouvement abolitionniste (IRA) et son leader, Biram Ould Dah Ould Abeid, furent constamment harcelés. Pis, par de multiples déclarations publiques, le président niait ou atténuait les phénomènes dénoncés et accusait régulièrement les militants de porter atteinte à l'image du pays et à l'unité nationale. De la même manière, la présidence Abdel Aziz n'a guère fait avancer l'autre grand dossier national qu'est la thématique des communautés afro-mauritaniennes, qui dénoncent également une situation de sous-citoyenneté. Dans un entretien récemment accordé à RFI, le chercheur Abdel Wedoud Ould Cheikh (9) déplorait en effet la marginalisation progressive de ces populations qui comptaient encore pour 20 à 25 % des cadres de l'administration dans les années 1980, contre pratiquement aucun aujourd'hui.

Bien que marqués par des pôles de contestation multiples (syndicats, mouvement *haratines*, mouvements afro-mauritaniens, contestations étudiantes, milieux islamistes...), les deux mandats d'Abdel Aziz n'ont été que peu troublés par des mouvements sociaux, car ces différentes contestations n'ont jamais réussi à se coaliser. Ses deux mandats auront aussi été marqués par la lutte farouche qu'il a menée contre ses deux « ennemis de l'extérieur », son cousin et riche homme d'affaires Mohamed Ould Bouamatou, ainsi que l'ex-conseiller

de Blaise Compaoré, Moustapha Ould Limam Chaffi. Deux hommes qu'il soupçonne fortement de travailler à la sape de son régime, et dont il traque sans relâche les supposés « complices » sur le sol mauritanien.

Environnement géopolitique et sécuritaire

Depuis le début de la décennie 2000, le terrorisme algérien a débordé sur ses voisins du Sud. Le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), devenu AQMI en 2006, a en effet établi des bases dans le Nord du Mali à partir desquelles il a frappé le Sahel. De nombreux combattants sahéliens sont venus rejoindre cette structure dont l'encadrement est très majoritairement resté algérien. Entre 2005 et 2011, le territoire mauritanien a été à de nombreuses reprises frappé par ce groupe, ciblant surtout les forces de l'ordre mauritaniennes et les Occidentaux.

Même les opposants les plus convaincus du président mauritanien admettent que, durant ses deux mandats, il a efficacement réorganisé les services de sécurité et qu'il a remis à niveau l'armée, en augmentant les soldes, les budgets d'équipement et en créant et déployant fin 2009, tout le long de la frontière

“ Les scrutins électoraux se sont plutôt améliorés par rapport à la période Ould Taya. Cela n'a pas empêché la (re)naissance d'un bloc politique hégémonique autour du président et d'Union pour la République (UPR), fortement soutenu par les milieux patronaux et les élites traditionnelles. ”

orientale du pays, des Groupements spéciaux d'intervention, unités mobiles et aguerries qui se sont peu à peu révélées indispensables dans la lutte contre le terrorisme. Parallèlement, une amélioration de la collecte de renseignements, ainsi que la mise en place d'une zone militaire (dite « zone d'exclusion ») et un renforcement du nombre de postes frontaliers ont contribué également à prévenir les incursions des salafistes-djihadistes sur le territoire. Ainsi, la Mauritanie n'a pas eu à déplorer d'actes terroristes sur son territoire depuis février 2011. Ce succès a fortement crédibilisé M. O. Abdel Aziz, tant le sur plan intérieur qu'aux yeux de la communauté internationale. Le chef d'État mauritanien bénéficiant de cette rente sécuritaire, la communauté internationale a mis sous le boisseau ses critiques vis-à-vis de sa gouvernance, ne voulant pas égratigner un « maillon fort » du Sahel.

Du reste, le président a acquis une véritable dimension internationale, grâce à ses succès sécuritaires, mais aussi à la présidence de l'Union africaine qu'il a exercée de janvier 2014 à janvier 2015. Il a de plus été l'un des principaux moteurs de



la coopération sécuritaire régionale, notamment du Procès de Nouakchott et de la création du G5 Sahel, une organisation regroupant, outre la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad. C'est une structure de développement qui a la particularité d'avoir un bras armé. En effet, l'un des principes cardinaux de l'organisation est d'améliorer la coopération pour une meilleure gestion des espaces frontaliers. En 2017 était créée la Force conjointe du G5 Sahel (10), dont le quartier général est à Sévaré (Mali) et qui est censée, notamment, combattre les terroristes dans le centre du Mali et le Nord du Burkina Faso. Cette force est programmée pour suppléer, et peut-être demain remplacer, les dispositifs sécuritaires de la communauté internationale (Minusma et opération « Barkhane ») déployés aujourd'hui.

“La Mauritanie n'a pas eu à déplorer d'actes terroristes sur son territoire depuis février 2011. Ce succès a fortement crédibilisé M. O. Abdel Aziz, tant sur le plan intérieur qu'aux yeux de la communauté internationale.”

Cependant, ces indéniables résultats du président mauritanien sur le front sécuritaire sont ternis par une diplomatie plus balbutiante et notamment par des relations notoirement délicates avec ses principaux voisins. Durant ses deux mandats, les tensions ont été palpables notamment avec le Maroc. Le rapprochement actuel du royaume chérifien avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) contraint la Mauritanie de se rapprocher de cette organisation régionale africaine qu'elle a pourtant quittée en 2000 en raison du lobbying des courants nationalistes arabes mauritaniens (baathistes et nasseristes) qui souhaitent arrimer plus solidement le pays au Maghreb et prendre leurs distances avec l'Afrique de l'Ouest. Avec le Sénégal, les points de friction sont très nombreux (11) (question des pêcheurs sénégalais en Mauritanie, divergences sur la gestion de la crise gambienne début 2017, question de la facilité avec laquelle, selon Nouakchott, des opposants mauritaniens accèdent aux médias sénégalais...). Et la gestion commune des futures ressources gazières, qui est évidemment une chance, porte également certaines incertitudes. Les relations avec le Mali sont encore plus mauvaises. La coopération sécuritaire entre les deux pays a été teintée de méfiance. Pendant de nombreuses années (entre 2005 et 2011 en particulier), la Mauritanie a soupçonné les autorités maliennes d'avoir passé un pacte de non-agression avec AQMI, constatant que bien qu'installé au Nord-Mali, le groupe terroriste épargnait ce pays pour concentrer ses attaques sur le Niger et la Mauritanie. Aujourd'hui, le Mali reproche à Nouakchott d'avoir été complaisant avec les mouvements autonomistes/indépendantistes du Nord-Mali, et en particulier avec le Mouvement national de libération de l'Azawad.



Photo ci-contre :
Rencontre entre le président mauritanien et son homologue sénégalais, Macky Sall. Le 9 février dernier, les deux pays ont signé à Nouakchott un accord de coopération pour le développement partagé du gisement commun de gaz naturel Grand Tortue-Ahmeyim, situé à cheval sur leur frontière commune. Ce gisement *off-shore* constitue la principale découverte gazière en Afrique depuis celle du champ égyptien de Zohr, en 2015. (© Présidence Sénégal)

Conclusion

Ces deux dernières années, le président a multiplié les symboles, laissant penser qu'il voulait marquer sa place dans l'histoire du pays (changement de drapeau, changement d'hymne national, construction d'un grand aéroport international, nouvelle monnaie – le nouvel ouguiya a été mis en service début 2018 –, réforme constitutionnelle dont l'un des aspects les plus frappants est la suppression du Sénat...), ce qui semblerait confirmer qu'il souhaite quitter le pouvoir. Cependant, en Mauritanie, beaucoup d'analystes semblent aujourd'hui douter que le président puisse s'éloigner aussi facilement des hautes sphères. Toute la structure politique et économique reposant sur ses épaules, de nombreux acteurs, notamment économiques, ont fort à perdre de son départ.

Alain Antil

Notes

- (1) « Mauritanie – Mohamed Ould Abdelaziz : “Je soutiendrai un candidat en 2019” », *Jeune Afrique*, 5 mars 2018.
- (2) Sources : *World Bank national accounts data*, et *OECD National Accounts data files*, consultées en mars 2018.
- (3) Représentant, selon Comtrade, respectivement 14 %, 12,8 %, 30,1 % et 28 % des exportations pour l'année 2016.
- (4) Centre mauritanien d'analyse des politiques (CMAP), « Étude sur les filières attachées aux industries minières », 2014, p. 14.
- (5) Sur le gisement Tortue, voir Benjamin Augé : « Le gisement transfrontalier de Tortue. Le symbole d'une relation compliquée entre la Mauritanie et le Sénégal », *L'Afrique en questions*, n° 40, IFRI, novembre 2017.
- (6) « L'étoile pâlie du président Mohamed Ould Abdel Aziz », *L'Afrique en question* n° 26, IFRI, mai 2016.
- (7) Voir notamment APANews, « Mauritanie : l'opposition accuse le patronat de financer le parti au pouvoir », 28 mars 2018 et Lecalame.info, « Mauritanie : l'UPR accusée d'acheter des pièces d'identité », 23 mars 2018.
- (8) Le 4 juin 2009, pro- et anti-putsch se sont accordés à Dakar sur une série d'engagements qui a permis l'organisation de la présidentielle de juillet 2009. L'opposition reproche depuis lors à M. O. Abdel Aziz de ne pas avoir mis en œuvre les termes des accords depuis son accession à la présidence. De son côté, le clan présidentiel affirme avoir tendu la main en organisant en 2016 un « dialogue national », boycotté par une partie de l'opposition.
- (9) « Abdel Wedoud Ould Cheikh : “La présence de cadres noirs dans l'administration est quasi nulle” », 23 mars 2018.
- (10) Voir Nicolas Desgrais, « La Force conjointe du G5 Sahel (FC-G5S) ou l'émergence d'une structure collective de défense propre au Sahel », *Note du CSFRS*, 2017, 23 p.
- (11) Voir Benjamin Augé, *op. cit.*



Pour aller plus loin

- Alain Antil, « L'étoile pâlie du président Mohamed Ould Abdel Aziz », *L'Afrique en questions*, n° 23, IFRI, 3 mai 2016.
- Céline Lesourd, Alain Antil, « Mauritanie : “Je dois tout contrôler”. Changement d'un mode de gouverner », *L'Année du Maghreb*, CNRS Éditions, n° 11, 2014, p. 275-297.
- Mansouria Mokhefi, Alain Antil (dir.), *Le Maghreb et son Sud : vers des liens renouvelés*, Paris, CNRS Éditions, décembre 2012.